

LOT DE MAINTIEN AU TRAVAIL - Engin d' incendie -

6

La CATSIS du 13 mai 2019, a validé la mise en place d'un lot de maintien au travail ,
en remplacement du ceinturon d'intervention, dans les engins suivants :
FPTGP-FPTR-FPTL-CCR- CCRSR.

Ce matériel intervient en complément du LSPCC

1. COMPOSITION DU LOT :



(NF EN 362)

Un harnais cuissard (NF EN 358/360)
avec connecteur à verrouillage semi-automatique*



Un sac de transport
de couleur noire



Une longe de maintien au travail
(NF EN 358)
avec 2 connecteurs



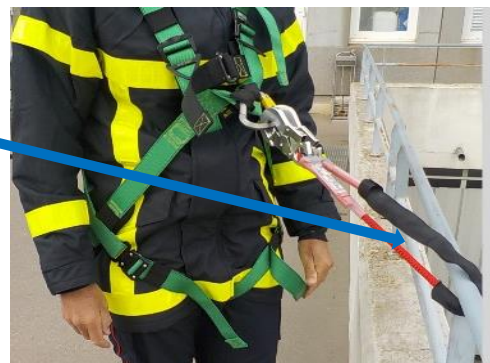
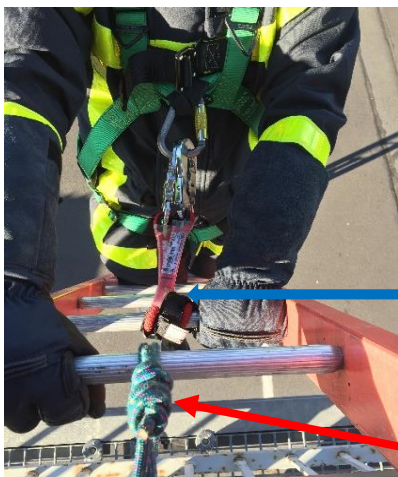
***Le connecteur à verrouillage semi-automatique est indissociable du harnais cuissard ,
il reste à demeure sur le harnais cuissard et ne doit être en aucun cas
remplacé par un autre type de connecteur.**

2. LIMITES D'UTILISATION :

Le lot de maintien au travail est destiné au maintien au poste de travail d'un équipier du binôme.

3. POSSIBILITÉS D'UTILISATION :

Utilisation de la longe de maintien au travail sur un point fixe.



Utilisation de la longe de maintien au travail pour sécuriser un équipier (sur échelle), **uniquement après l'amarrage de l'échelle à coulisse sur ancrage en point haut.**

Amarrage **obligatoire** de l'échelle

4. LE PORT DU HARNAIS CUISSARD :



1-Port sur la veste textile et sur le surpantalonn



2-Port sous la veste textile et sur le surpantalonn
(Port de l'ARICO facilité)

RAPPEL (Extrait du GNR LSPCC)

Les lots de sauvetage et de protection contre les chutes sont destinés:

- au sauvetage et mise en sécurité des personnes
- au sauvetage en excavation, dans les puits ou fosses
- à la protection contre les chutes de hauteur

N.B: Contrôle annuel du lot de maintien au travail dans les CIS
(idem que le LSPCC)